



Formation responsable de la paie BTP

Perfectionnez vos connaissances des spécificités BTP et fiabilisez vos calculs

Objectifs de la formation

- Maîtriser les pratiques de la paie BTP
- Vérifier vos calculs
- Intégrer les particularités du BTP : TEPA, réduction Fillon, retraite, prévoyance, apprentis?

Les + Tissot formation

- Focus sur les particularités du BTP pour chacune des rubriques du bulletin de paie
- Cas pratiques, exercices de simulation et de comparaison



Offert à chaque participant :

15 jours d'accès Internet à la solution «Rémunération et Paie Bâtiment».

A qui s'adresse cette formation ?

- Responsable et collaborateur du service paie d'entreprise du BTP
- Expert-comptable
- Collaborateur de cabinet d'expertise comptable

Les intervenants

Anne-Sophie DEFONTAINE

Juriste en droit social, elle bénéficie de plus de 10 ans d'expérience en paie et RH avec une spécialisation BTP. Elle est également auteur aux Editions TISSOT.

Jérôme LHERMINE

15 ans d'expérience de la paie en tant que formateur et créateur d'un cabinet d'externalisation de la paie. C'est un spécialiste de la paie BTP depuis 10 ans.

Dates et lieux

Du 09 au 10 juillet 2012	Paris
Du 15 au 16 octobre 2012	Nantes
Du 10 au 11 décembre 2012	Paris
Du 08 au 09 avril 2013	Lyon
Du 17 au 18 juin 2013	Paris
Du 15 au 16 octobre 2013	Nantes
Du 18 au 19 novembre 2013	Paris

Durée

2 jours

Tarif

**1240 € HT
soit 1483.04 € TTC**

[Programme détaillé sur la page suivante >](#)



Programme de la formation

1. Distinguer les particularités de chaque catégorie de personnel concernée

- Ouvrier, ETAM, Cadre et apprentis
- Les différents coefficients et les salaires minimums en fonction de la convention collective

2. Calculer les bases des cotisations sociales et les réductions de charges

- Le principe de l'abattement pour frais professionnel
- La proratisation du plafond
- La base CSG/CRDS
- Les autres bases : congés payés, CCCA
- Les réductions patronales : TEPA et FILLON

3. Décompter le temps de travail effectif

- Les heures supplémentaires, le temps de trajet personnel et/ou professionnel
- Le travail de nuit, jour férié et le dimanche

4. Gérer les absences

- Les congés payés et les relations avec la caisse de congés payés
- Les arrêts de travail
- Le congé intempérie

5. Intégrer les frais professionnels

- Prime de panier
- Le grand déplacement
- Prime de transport et prime de trajet
- La réintégration dans le brut de la part non exonérée

6. Préparer la fin de contrat

- Le solde de tout compte
- Les indemnités spécifiques liées au départ des ouvriers, ETAM et IAC



Qui sommes-nous ?



TISSOT
FORMATION

Depuis plus de 40 ans, les Editions TISSOT vous proposent des publications pratiques pour faciliter l'application du droit du travail en entreprise.

TISSOT poursuit aujourd'hui sa mission et vous transmet, à travers une sélection de formations en droit social, management, RH, paie, santé/sécurité, comptabilité et fiscalité, développement personnel, les repères et les bons réflexes à avoir en entreprise. Pour chaque situation, vous disposez de la solution concrète et opérationnelle.



Nous contacter

Tissot Formation
249, rue de Crimée
75019 Paris

Tél. : 01 53 35 20 25
Fax : 01 53 35 16 77

E-mail : contact@tissot-formation.fr
Web : www.tissot-formation.fr



TISSOT
FORMATION

Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer :

- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par mail à **contact@tissot-formation.fr**
- Par courrier à **Tissot Formation - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS**

Vous pouvez également réserver :

- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

TITRE DU STAGE		DATE ET LIEU	
		Remise	Prix
		TOTAL HT	
		TOTAL TTC (TVA : 19,6 %)	

Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (– 10 % sur vos 2^e et 3^e inscriptions ; – 15 % sur la 4^e et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Merci de renvoyer un bulletin par session de formation.

Participant 1 :

NOM : PRÉNOM :
 FONCTION : SERVICE :
 EMAIL :
 TEL : FAX :
 ETABLISSEMENT :

Participant 2 :

NOM : PRÉNOM :
 FONCTION : SERVICE :
 EMAIL :
 TEL : FAX :
 ETABLISSEMENT :

Responsable du suivi de l'inscription :

NOM : PRÉNOM :
 FONCTION :
 EMAIL :
 TEL : FAX :
 ETABLISSEMENT :
 NAF : EFFECTIF :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :

N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74

Participant 3 :

NOM : PRÉNOM :
 FONCTION : SERVICE :
 EMAIL :
 TEL : FAX :
 ETABLISSEMENT :

Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :

NOM : PRÉNOM :
 FONCTION :
 EMAIL :
 TEL : FAX :
 ETABLISSEMENT :
 NAF : EFFECTIF :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :

Cachet, date et signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot Formation, par courrier, télécopie ou sur le site www.tissot-formation.fr, d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription. Les inscriptions par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite. Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation. Les réductions pour inscriptions multiples s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et les documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances l'y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Dates, programmes et intervenants non contractuels.

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement

à l'ordre de : Éditions Tissot.
 Domiciliation : Laydernier Entreprises
 Banque : Laydernier - Code banque : 10 228
 Code guichet : 02 648
 N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20
 BIC : LAYDFR2W
 IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

Adresse d'envoi du règlement :

Éditions Tissot - Tissot Formation
 BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

Remplacement / Report

Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la formation, les frais d'inscription restent dus en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la formation,

des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dus. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Éditions Tissot ou de ses ayants droit.

Informatique et libertés

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Tissot Formation - BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.